

Inspection sociale - un oeil sur les abus

Stéphane Girardin (UDC)

Le canton du Jura consacre chaque année des moyens importants à l'aide sociale. Cette solidarité est nécessaire pour que ce système soit efficace afin de soutenir celles et ceux qui traversent une mauvaise passe. Toutefois, la pérennité de celui-ci repose sur une condition essentielle : la certitude que les prestations soient versées exclusivement aux personnes qui remplissent les conditions légales.

Or, les abus à l'aide social existent. Plusieurs cantons suisses ont mis en place des dispositifs spécifiques de contrôle, de vérification et d'enquête afin de prévenir les versements indus et de sanctionner juridiquement les comportements frauduleux. Ces mesures répondent à une exigence de bonne gestion des finances publiques et de respect envers les contribuables.

Chaque franc versé à tort est un franc qui n'est plus disponible pour les personnes réellement dans le besoin. Chaque cas d'abus qui demeure impuni affaiblit la confiance de la population en ce système. A l'heure où les finances publiques sont soumises à une forte pression, il apparaît indispensable de s'assurer que le canton du Jura dispose de moyens suffisants pour détecter et combattre les fraudes.

Actuellement, les cantons romands ont tous leurs propres organes d'inspection basés sur différentes structures. Notre canton gagnerait à s'inspirer des mécanismes mis en place chez nos voisins afin de garantir un système social plus rigoureux et donc plus équitable.

Par ce postulat, je demande au Gouvernement jurassien d'étudier la mise en place d'un système de contrôle du versement de l'aide sociale, notamment :

- **en établissant un inventaire détaillé des mécanismes de contrôle actuellement en vigueur dans le domaine de l'aide sociale jurassienne ;**
- **en comparant ces mécanismes avec ceux existants dans les autres cantons romands ;**
- **en présentant les statistiques relatives aux taux d'abus constatés ainsi qu'aux versements injustifiés durant les cinq dernières années ;**
- **en évaluant la pertinence et la faisabilité de la création d'une structure spécialisée chargée de la détection et de l'investigation des abus à l'aide sociale ou de l'adhésion à une structure voisine existante.**

Stéphane Girardin (UDC)

Co-signataires

- Francine Stettler (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Philippe Rottet (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)

- Alain Koller (UDC)
- Francis Carnal (UDC)
- Damien Lachat (UDC)
- John Moser (UDC)
- Miriam Moser (UDC)
- Jean-Marc Bouduban (UDC)
- Lysiane Farner (UDC)
- Cindy Spies (UDC)
- Fabian Zürcher (UDC)
- Frédéric Juillerat (UDC)

Intervention déposée officiellement le 01 juillet 2026